

COMBATTRE L'ISOLEMENT SOCIAL POUR PLUS DE COHÉSION ET DE FRATERNITÉ

Un.e Français.e sur dix est en situation objective d'isolement, c'est-à-dire qu'il.elle ne rencontre que très rarement d'autres personnes (famille, ami.e.s ou voisin.e.s). Ils.elles sont bien plus nombreux.ses à ne pouvoir compter que sur un réseau fragile de relations : il suffit alors d'une rupture pour que l'isolement s'impose.

Les mécanismes de l'isolement social font interagir de nombreux facteurs : âge, niveau socio-économique, genre, situation familiale, santé... Cause d'accélération de la perte d'autonomie chez les personnes âgées, facteur aggravant dans des situations de fragilité et de vulnérabilité psychologique, l'isolement social contribue en outre au renoncement aux soins. Il renforce les inégalités et forme l'une des principales causes du non-recours aux droits. Il est donc un enjeu majeur pour la cohésion sociale.

Les Français.es se font une idée juste de l'importance croissante de l'isolement social. Ils.elles expriment une très forte attente de cohésion sociale qu'ils.elles associent à la qualité des liens sociaux, c'est-à-dire à leur capacité à favoriser la reconnaissance mutuelle, l'entraide et la participation.

Comprendre les causes de l'isolement social implique de s'interroger sur les grandes évolutions dans lesquelles il s'inscrit. Les changements intervenus dans le travail, un des espaces intégrateurs le plus structurant, comptent parmi celles-ci. Le chômage et la précarité impactent, au-delà des

Population isolée

5,5 Millions

de Français.es sont en situation d'isolement social, soit plus de **10%** de la population.

Fondation de France

liens professionnels, la protection de la personne et son identité sociale. Pour autant, l'isolement peut aussi être vécu dans le travail : c'est alors dans l'exercice de sa profession, face à ses difficultés, que la personne est seule.

La démographie, la dématérialisation des relations, la réduction de l'accessibilité des services, la disparition des commerces et des lieux de convivialité, la faible densité médicale dans certains territoires, mettent eux aussi à l'épreuve le lien social. Le tissu de collectifs de proximité est affaibli et c'est finalement aux personnes qu'il revient de trouver, seules, les ressources suffisantes pour se « socialiser ». Se dessine une sorte de marqueur social entre ceux.elles qui savent nouer des liens, se constituer « un capital social » important, et les autres.

De nouvelles dynamiques, faites d'initiatives individuelles et collectives plus autonomes et plus informelles, font néanmoins écho à ces logiques et à l'individualisation des modes de vie. La famille, les solidarités intergénérationnelles, les proches aidant.e.s, les ami.e.s, le voisinage

et de nombreux.ses professionnel.le.s contribuent à la « sociabilité du quotidien », qui produit concrètement du lien. De même, le volontariat, le bénévolat, les associations et d'autres collectifs favorisent la structuration au profit de tou.te.s, des liens sociaux.

Pour le CESE, la lutte contre l'isolement social impose de mobiliser les forces sociales du pays dans une vision transversale, de susciter des nouvelles complémentarités, notamment entre implications citoyennes et action publique, et, en partant de la plus grande proximité, de créer des modes de coopération et de gouvernance innovants.



Jean-François Serres

est référent national MONALISA. Il siège au CESE à la section des affaires sociales et de la santé et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où il représente le groupe des associations.

Contact :

jean-francois.serres@lecese.fr
01 44 43 60 66

Réseau

22 %

de la population n'a de relation que dans **1 seul réseau** (famille, ami.e.s, voisin.e.s).

Fondation de France

Conséquences

Non-recours

Avoir recours à un droit est souvent le résultat d'un encouragement de la part de l'entourage. Plus une personne est seule et isolée, moins elle est susceptible de recourir à ses droits. "

Jérôme Vignon, Président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale



Perte d'autonomie

L'isolement social est un facteur d'accélération de la perte d'autonomie chez les personnes âgées



Cohésion sociale

Le manque de réseau relationnel aggrave les inégalités

Profils

40 %
des artisan.e.s se sentent isolé.e.s socialement, en 2016



25,6 %
des étudiant.e.s souffrent d'isolement, soit 1 sur 4



1,2 Million
de personnes âgées de plus de 75 ans est en situation d'isolement relationnel



2x plus
exposé.e.s à l'isolement relationnel que le reste de la population pour les personnes souffrant d'un handicap physique invalidant



50 %
des personnes résidant dans des logements sociaux n'ont soit pas de relations, soit des relations de pure politesse avec leurs voisin.e.s, contre 37% sur l'ensemble des logements



La monoparentalité

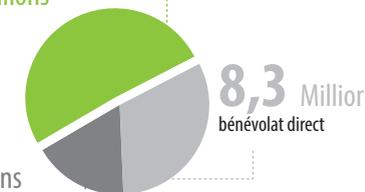
peut provoquer l'isolement social : Obligé.e de faire face seul.e, le.la parent.e ne dispose pas du temps suffisant pour développer des liens de sociabilité

Ressources

Plus de 20 Millions

de Français.es donnent de leur temps pour les autres (l'investissement peut être multiple pour une même personne) :

13,4 Millions
bénévolat associatif



4,4 Millions
bénévolat dans d'autres organisations

3/4 des Français.es
déclarent aider des membres de leur famille

+33 %
L'augmentation, ces 6 dernières années, de l'engagement bénévole des jeunes entre 15 et 35 ans alors qu'il a baissé légèrement (-0,2%) pour les 65 ans et plus

PERCEPTION des Français.es

3/4 des Français.es
estiment que la cohésion sociale est « faible » dans notre pays.



7 Français.es sur 10
reprochent aussi à la puissance publique de ne pas être suffisamment mobilisée sur cette question



8,3 Millions
de proches aidant.e.s représentent l'un des maillons essentiels du maintien des liens dans notre société. Mais les aidant.e.s se sentent bien souvent isolé.e.s. :
90 % d'entre eux.elles se disent fatigué.e.s moralement
80 % éprouvent une fatigue physique
59 % déclarent se sentir seul.e.s depuis qu'il.elle.s sont aidant.e.s

Sources : MONALISA, Fondation de France, Observatoire de la vie étudiante, étude épidémiologique récente de l'University College de Londres, DREES, France Bénévolat, étude UDAF/CAF Savoie, Association française des aidants. Conception : C.Waldberg/CESE.

Les préconisations du CESE

I - MIEUX COMPRENDRE L'ISOLEMENT SOCIAL POUR MIEUX LE PRÉVENIR

Adopter une définition de l'isolement social

Pour le CESE, l'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale.

Se doter d'une capacité d'observation sur les territoires, de préférence intégrée aux missions des dispositifs et partenariats existants, et réaliser une enquête statistique au moins tous les cinq ans

II - ARTICULER L'ACTION CITOYENNE AVEC CELLE DES ACTEUR.RICE.S INSTITUTIONNEL.LE.S ET DES PROFESSIONNEL.LE.S

A - PARTIR DE L'IMPLICATION CITOYENNE

Reconnaitre et déployer des Équipes citoyennes sur l'ensemble du territoire

La Charte d'engagement, le portage juridique et la reconnaissance de ces équipes comme des partenaires légitimes, apportent des garanties quant à leur mode de fonctionnement et à l'articulation de leurs actions avec celles des institutions et des professionnel.le.s.

Articuler Service civique, Réserve civique et Équipes citoyennes dans le cadre d'une grande cause quinquennale d'engagement contre l'isolement social

Renforcer et simplifier les dispositifs de soutien à l'engagement et à la vie associative

B - ANIMER ET COORDONNER L'ACTION DES DIFFÉRENT.E.S ACTEUR.RICE.S

- À partir des modes de coopération existants, faire des communes et intercommunalités le niveau de portage de coopérations contre l'isolement social
- Faire du département et des métropoles le niveau de coordination stratégique de la démarche
- Inscrire la prévention et la lutte contre l'isolement social dans les Projets régionaux de santé

C - SOUTENIR LES PROFESSIONNEL.LE.S ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Faire de la lutte contre l'isolement social et de la restauration des liens sociaux des leviers d'évolution et de valorisation des métiers du développement social
- Intégrer la prévention et la lutte contre l'isolement social dans les formations et les missions des professionnel.le.s de la santé, du médicosocial et du travail social, expérimenter des formations interinstitutionnelles et pluri-professionnelles ouvertes aux bénévoles

III - FAIRE DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL UNE GRANDE MOBILISATION NATIONALE

A - PRÉVENIR L'ISOLEMENT SOCIAL DANS TOUS LES ESPACES DE SOCIALISATION

➤ Dans le monde du travail :

Prendre en compte la thématique de la lutte contre l'isolement social dans les enjeux du dialogue social et les pratiques managériales et en faire une des finalités de la Responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE)

➤ Au sein des familles :

Dresser un premier bilan des dispositifs de soutien aux proches aidant.e.s

➤ Dans les parcours éducatifs et de formation :

Encourager et valoriser l'engagement

B - FAIRE DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL UN OBJECTIF TRANSVERSAL DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Prendre en compte l'isolement social dans les schémas d'accessibilité des services au public
- Après avoir dressé le bilan du déploiement des Maisons de services au public, expérimenter des modes d'articulation avec les actions de lutte contre l'isolement social conduites sur le territoire
- Intégrer la lutte contre l'isolement social dans les objectifs du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- Intégrer la prévention de l'isolement social dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat et de transport

C - SE DONNER LES MOYENS D'UNE ACTION NATIONALE COHÉRENTE ET VISIBLE

- Désigner un.e délégué.e interministériel.le en charge de la prévention et de la lutte contre l'isolement social
- Instituer une « tête de réseaux », centre de ressources pour valoriser, diffuser les pratiques innovantes et faciliter la mobilisation